

**Communiqué du 3e séminaire de la Commission
« Vérité, Justice et Réconciliation entre la Russie et l'Ukraine,
en association avec l'Union Européenne »**

Le troisième séminaire de la Commission « Vérité, Justice et Réconciliation entre la Russie et l'Ukraine, en association avec l'Union Européenne » qui s'est tenu du 2 au 5 juin 2019, dans la ville de Caen, dans le cadre du Forum mondial Normandie pour la Paix, a réuni des chercheurs et des représentants de la société civile d'Ukraine, de Russie et de l'Union Européenne. Le séminaire était consacré à la question de l'état de droit et au rôle de l'Union Européenne à l'égard de la Russie et de l'Ukraine. Le séminaire a adopté un document final s'adressant à la société civile de l'Ukraine, de la Russie et des pays européens.

Les participants au séminaire reconnaissent que :

- le respect des normes du droit international, fondé sur les valeurs universelles de la justice et de la défense des droits de l'homme exige l'arrêt immédiat de la guerre que mène la Fédération russe en Ukraine.
- la conception d'une « souveraineté » fondée sur une compréhension du droit normatif comme rapport de force mise en avant par le pouvoir russe, contredit les principes de la démocratie et de l'état de droit fondés sur la justice et la défense de la dignité de l'homme.

Les participants au séminaire recommandent :

- de ne pas renouveler le droit de vote de la Fédération russe au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe aussi longtemps qu'elle continuera de violer les normes du droit international, y compris la Convention européenne des droits de l'homme.
- de soutenir la résolution du Parlement européen sur le régime des sanctions européennes dans le domaine de la violation des droits de l'homme, adoptée en mars 2019. Cette résolution propose d'établir des sanctions dans l'esprit de la loi Magnitsky à l'encontre des responsables officiels et des oligarques violant les droits de l'homme.
- de suivre les recommandations de l'organisation internationale « Open dialogue Foundation » en faveur de l'application de la loi Magnitsky à l'échelle mondiale.
- de mettre en place un forum de dialogue entre les sociétés civiles ukrainienne et russe fonctionnant de manière permanente y compris sur les réseaux internet.

Les participants au séminaire appellent à :

- Défendre cette conception de la démocratie et de l'état de droit par la voie du renforcement intellectuel et éthique fondé sur les valeurs européennes.
- Développer des activités politiques et éducatives afin de renforcer l'immunité de la société européenne contre les populismes de droite et de gauche, l'égoïsme national et les tentatives d'influencer la conscience collective de manière destructrice.
- Prendre conscience des enjeux de la sécurité de l'information comme une mission cruciale dans la lutte contre la guerre hybride.
- Créer, dans le cadre du Conseil de l'Europe, une commission « Vérité, Justice et Réconciliation » ayant pour but de mettre à jour et condamner les crimes du régime communiste totalitaire ainsi que d'aider à s'affranchir de l'héritage impérialiste.
- Attirer l'attention des juristes et journalistes professionnels sur la nécessité de création d'un mécanisme efficace permettant de traduire en justice les médias et les personnes physiques qui créent et diffusent des *fake news* dans le but de fomenter la discorde entre les nations, les religions et la haine raciale.
- Mettre au point des mécanismes de responsabilité internationale, civile et criminelle pour les violations des accords internationaux.

Nous exigeons :

- La libération immédiate d'Oleg Sentsov, des marins ukrainiens emprisonnés ainsi que de tous les prisonniers politiques.
- La création, sous l'égide du Conseil de l'Europe, d'un registre unique documentant les cas de violation des droits de l'homme selon le modèle et le principe du registre ayant été établi par la République Fédérale d'Allemagne sur les crimes commis en RDA.

Notre Commission avec ses participants d'Ukraine et de Russie compte poursuivre son travail en faveur de la justice et de la paix.

o Russie

- 1) Liudmila Telen, journaliste
- 2) Nikita Petrov, historien, Association Mémorial, Moscou
- 3) Anastasia Kirilenko, journaliste russe vivant à Paris
- 4) Igor Eidman, sociologue russe vivant en Allemagne

5) Nadejda Koutepova, juriste, militante écologiste de Tchéliabinsk réfugiée en France

o Ukraine

1) Yevhen Hlibovytsky, expert des médias publics en Ukraine, Kiev.

2) Constantin Sigov, philosophe, professeur à l'Académie Mohyla de Kiev

3) Père Georges Kovalenko, philosophe, recteur de l'université orthodoxe ouverte sainte Sophie à Kiev, Eglise orthodoxe ukrainienne.

o Union Européenne

1) Paola Gaffurini, Chargée de mission Open Dialogue Foundation, Bruxelles

2) Antoine Arjakovsky, historien, co-directeur du département « Politique et religions » au Collège des Bernardins

3) Boris Reitchuster, écrivain et journaliste allemand, ancien correspondant en Russie

4) Nicolas Tenzer, politologue

5) Cécile Vaissié, professeur à l'université de Rennes.

6) Galia Ackerman, écrivain, journaliste

7) Julien Vercueil, économiste (CREE-INALCO)